



ENSEMBLE À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

Association membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Monsieur le Préfet
de la région Bourgogne et de la Côte d'Or
55 rue de la Préfecture
21000 DIJON

Le 2 juin 2012

Objet: Mise en œuvre du « Plan National Vélo ».

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre national de la Fête du Vélo, les cyclistes de l'agglomération dijonnaise, de passage devant la préfecture ce jour même, ont l'honneur de déposer à votre intention un exemplaire du « Plan national vélo » remis en janvier 2012 à M. le Ministre chargé des Transports. Nous y joignons une plaquette résumant les principales mesures que la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) souhaite voir mises en œuvre pour que, dans l'intérêt de tous, l'usage du vélo comme moyen de déplacement se développe massivement dans notre pays.

Comme vous l'aurez compris, il s'agit par ce geste symbolique de vous demander, dans les domaines qui sont de votre compétence, de bien vouloir mettre tout en œuvre pour que les premières mesures, issues de ce plan et déjà en vigueur, ainsi que celles qui, comme nous l'espérons, le seront bientôt, soient pleinement appliquées dans notre région.

Nous nous permettons aussi d'attirer votre attention sur les réticences que nous constatons de la part de certaines communes en ce qui concerne l'application des récentes évolutions du code de la route destinées à favoriser l'usage du vélo (double sens cyclable en zones 30 et de rencontre, « tourne à droite » aux feux). Nous déplorons de même l'inégal respect par les maîtres d'ouvrage de l'article L. 228-2 du code de l'environnement lors des créations ou rénovations de voiries en agglomération.

Nous sommes à votre disposition pour un échange approfondi sur toutes ces questions.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre très haute considération.

Christian Germain (coprésident)

Jean-Louis Seuzaret (coprésident)